

Macron copie Salvini ! Il envoie des bateaux aux garde-côtes libyens pour faire régner l'ordre !

écrit par Christine Tasin | 26 avril 2019



Qu'est-ce qu'on se marre !

Voilà que les ONG immigrationnistes qui ont fait campagne pour Macron et contre la bête immonde Marine portent plainte contre la France de Macron.

Qui l'eût dit ? Qui l'eût cru.

Voilà que Macron qui n'a pas eu de mots assez forts pour insulter Salvini pour sa politique migratoire fait -presque-la même chose.

Salvini a envoyé, déjà 10 Zodiac (et 2 bateaux) en Libye pour aider les garde-côtes à faire leur travail. Macron en a promis 6, c'est un bon début.

Certes, il faut dire que les motivations de l'un et de l'autre sont totalement différentes.

Si Macron s'y met, ce n'est certainement pas pour limiter

l'immigration, c'est que l'UE commence vraisemblablement à externaliser la gestion des flux migratoires. La prochaine étape sera des camps de migrants aux portes de l'Europe, et d'abord en Libye, gérés par l'UE, où seront traitées en amont les demandes et où on triera les demandeurs (ne vous réjouissez pas, amis lecteurs, cela signifiera que l'immigration sauvage sera légale, organisée, payée par notre argent et qu'il n'y aura plus besoin de garde-côtes libyens). C'est aussi cela que Macron voulait dire hier en disant qu'il voulait restaurer des frontières...

Mais c'est une autre histoire, qui va bientôt commencer, revenons à nos moutons :

Tout commence donc en février dernier, quand Parly annonce que la France va livrer, au cours des mois à venir, gratuitement – et la facture s'ajoute à celle déjà considérable du coût de l'immigration pour le contribuable- , 6 bateaux destinés aux garde-côtes libyens pour lutter contre l'immigration clandestine. Ce sont 6 Zodiac fabriqués par l'industriel français Sillinger censés donc intercepter les clandestins et les ramener en Libye. Ce n'est certes pas avec ça qu'on va endiguer l'invasion, 6 bateaux de 25 places chacun... Mais c'est un début, et pour les garde-côtes libyens, c'est un bon outil de travail.

Ce serait pour *Lutter contre l'immigration clandestine*. Rien de choquant, au contraire. Tant que Khadafi tenait la Libye, les migrants s'en tenaient éloignés et l'Europe était plus ou moins à l'abri des vagues de millions de clandestins partis à l'assaut de nos côtes. Mais ils ont dessoudé Khadafi (merci BHL)...et c'est la ruée vers l'Eldorado européen.

Il est évident que puisque monsieur Macron ne veut pas restaurer nos frontières qui sont des passoires, si on veut limiter la casse, il faut faire à nouveau de la Libye une

forteresse. L'histoire ne dit pas si Macron veut effectivement limiter la casse, lui qui est si attaché à la venue de migrants, pour qui il trouve des sommes folles qu'il refuse aux retraités...

Mais passons. Pour le coup, l'important est ailleurs. Dans cette affaire, je ne peux que me réjouir de voir quelques bâtons mis dans les roues des passeurs, exploités s'il en fut.

Eh bien, 8 ONG portent plainte contre la France pour l'empêcher de fournir les bateaux. Motif de la plainte ? « *Violation des droits humains* ». Amnesty International, Médecins sans frontières, la Cimade, Migreurop, le Gisti, l'association italienne Asgi ... ont donc déclenché une procédure de référé pour suspendre les livraisons annoncées.

Que reprochent-elles à ces bateaux ?

–d'aider les garde-côtes à empêcher les passeurs de faire leur boulot et donc d'empêcher les clandestins de jouir de leur droit le plus strict selon eux d'imposer leur personne à l'Europe.

–d'offrir non pas de simples Zodiac, de simples bateaux de sauvetage, mais des Zodiac pouvant être équipés en option de porte-mitraillette à l'avant et à l'arrière.

–d'aider les méchants et affreux garde-côtes libyens qui ont le culot de faire leur travail et qui ne sont pas des tendres, face à des gens prêts à tout pour partir. MSF leur reproche *de repousser à l'eau des personnes en détresse, en les menaçant de leurs armes, en tirant des coups de feu*. Des cas de vols sur les rescapés ont été également recensés, de même que des menaces à l'encontre d'équipages de navires d'ONG engagées dans des opérations de sauvetage.

Les associations plaignantes accusent donc Paris de « complicité » dans des violations de droits de l'homme en rapport avec les violences subies par les migrants en Libye !

Evidemment, les garde-côtes, armés de fleurs et de pancartes « welcome » devraient, avec un grand sourire, demander aux clandestins de descendre du navire du passeur, ils obéiraient gentiment, bien sûr...

—de renvoyer les clandestins dans des camps et centres de détention qui seraient l'enfer pour Amnesty. Sauf que ces clandestins, qui jouissent de toute leur tête et même de pas mal d'argent ne sont pas obligés de rester dans les camps, ils n'ont qu'à repartir chez eux et participer à la construction de leur pays et d'une vie meilleure. Chacun fait ce qu'il peut avec ce qu'il a et personne ne choisit son pays de naissance, ses parents... Chacun fait avec le lot que le hasard lui réserve.

Attendons la suite judiciaire !

Il n'est pas sûr que la France gagne. Rappelez-vous que Macron, nous crachant à la figure, a signé le fameux Pacte de Marrakech, qui affirme noir sur blanc que migrer est un droit humain...

Et méfions-nous des juges dhimmis immigrationnistes...

